

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Equity SICAV - Asian Smaller Companies (USD), catégorie K-1-acc (ISIN: LU1036032008), USD

un compartiment de UBS (Lux) Equity SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la «Société de gestion»), une société appartenant à UBS AG.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds de placement investit principalement en actions de petites et moyennes entreprises asiatiques (hors Japon) qui font preuve d'un niveau élevé de flexibilité et d'innovation.

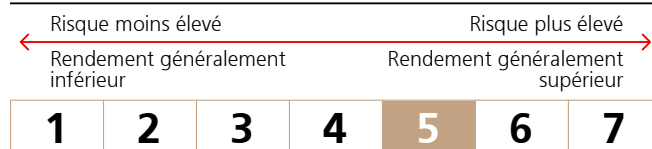
S'appuyant sur les analyses approfondies de nos spécialistes de l'investissement locaux, le gestionnaire du fonds associe une sélection minutieuse d'actions de différentes entreprises et différents secteurs dans l'objectif de tirer profit d'opportunités de rendement intéressantes tout en maîtrisant le niveau de risque.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

Le compartiment peut investir dans des actions A chinoises par le biais du programme Hong Kong – Shanghai Stock Connect («Stock Connect»).

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 5 car la volatilité de ses rendements est élevée.
Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Ce fonds se caractérise par un style de gestion très actif. Sa performance est donc susceptible de s'écarter fortement de celle de l'indice de référence.
- Les placements via Stock Connect sont soumis à des risques supplémentaires, en particulier à des quotas, à des risques liés aux dépôts, à des risques de clearing/règlement et à des risques de contrepartie.
- La concentration ciblée sur les actions de petites capitalisations peut s'accompagner de risques supplémentaires (p. ex. liquidité faible et possibilité limitée de réaliser dans des conditions de marché défavorables).
- Les économies émergentes se caractérisent par des fluctuations de cours importantes. Parmi leurs autres caractéristiques, on compte des risques spécifiques tels qu'opacité du marché, barrières réglementaires, marchés illiquides ainsi que problèmes sociaux et politiques.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	3.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.35%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

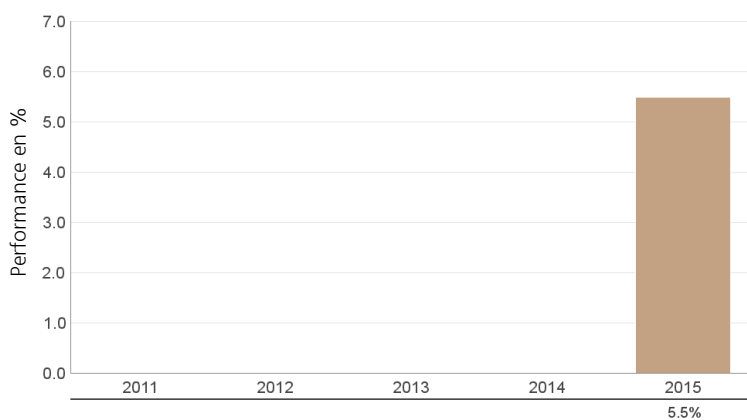
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.ubs.com/funds**.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2014. Le fonds a été lancé en 2012.

La performance passée est calculée en USD.

Informations pratiques

Dépositaire

UBS (Luxembourg) S.A.

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Equity SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds**.

La monnaie de la catégorie de parts est USD. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds**.

Conformément aux lois et réglementations en vigueur au Luxembourg, la Société de gestion communiquera des informations supplémentaires sur le traitement des plaintes, la stratégie d'exécution des droits de vote et les principes de meilleure exécution sur le site Internet:

www.ubs.com/lu/en/asset_management/investor_information.html

Le détail de la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, notamment une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités du comité de rémunération au Luxembourg figure à l'adresse:

www.ubs.com/lu/en/asset_management/investor_information.html

Sur demande, un exemplaire sera fourni gratuitement.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/11/2016.